

Comment aborde-t-on le dopage au quai des Orfèvres ?

Commandant GORIN et Capitaine DREVET

Préfecture de Police de Paris

I. La Brigade des Stupéfiants

Le Capitaine DREVET, de la Brigade des Stupéfiants de Paris, explique que celle-ci est un service de la Police Judiciaire dépendant de la Direction Régionale de la Police Judiciaire. La Brigade compte cent fonctionnaires, répartis en cinq groupes opérationnels et deux groupes atypiques : l'unité d'enquêtes surdoses et dopage et l'unité de communication, formation et prévention (UCFP).

La Direction Régionale de la Police Judiciaire a développé des actions ciblées spécifiquement sur le dopage depuis la promulgation de la loi du 23 mars 1999.

Au moment de la création des unités chargées de lutter contre l'usage et le trafic de produits dopants, la Police Judiciaire était relativement inexpérimentée dans ce domaine. En effet, les lois et les décrets d'application étaient encore mal connus et, surtout, le renseignement, principale matière de l'action policière, s'avérait difficile à collecter.

La mise en place d'une cellule antidopage, la participation accrue des parquets d'Ile-de-France et la concrétisation de nombreuses affaires ont néanmoins permis de réaliser des progrès dans le domaine du renseignement. Des échanges bilatéraux suite à des affaires douanières, ainsi que des renseignements provenant des sportifs et de leur entourage, ont en outre permis aux unités spécialisées d'affiner leurs connaissances de la criminalité liée au dopage.

II. Produits et filières

Différentes filières peuvent être distinguées :

Premièrement : les filières faisant intervenir les professionnels de la santé (prescription de substances par un médecin, délivrance de substances par un pharmacien sans ordonnances, réseau d'entente entre un pharmacien et un médecin en vue de prescription et délivrance de produits, approvisionnement à l'étranger sur prescription de complaisance par un médecin étranger).

Deuxièmement : les filières issues des vols (dans les sociétés pharmaceutiques ou organismes répartiteurs, vols d'ordonnanciers, vols dans les pharmacies du secteur hospitalier, vols de substances par des employés de pharmacie, vols de substances transportées par véhicules).

Troisièmement : approvisionnement par le sportif lui-même, ou cession, vente entre sportifs (approvisionnement en général à l'étranger).

Quatrièmement : approvisionnement par le trafic international (soit des filières internationales spécialisées intervenant exclusivement dans le trafic de produits dopants, ou par un réseau de trafic classique de stupéfiants comportant une branche dédiée à ce type de trafic en produits dopants).

Cinquièmement : achats sur Internet, ou approvisionnement par envoi de colis postaux depuis l'étranger.

Le Commandant Pascal GORIN de l'Unité de Communication, Formation et Prévention de la Brigade des Stupéfiants de Paris après avoir développé la légitimité pour les policiers spécialisés d'exercer dans le domaine de la prévention du dopage, notamment par l'information sur la loi, non seulement dans ses textes mais dans ses intentions, sa philosophie et son application, a insisté sur l'efficacité du couple prévention - répression.

Bien qu'énonçant que le discours moralisant n'ait pas sa place en matière de prévention, celui-ci a déclaré l'importance de la responsabilité des usagers potentiels aux fins qu'ils sachent et comprennent que l'argent dépensé en quantité considérable pour l'achat et la consommation de produits, approvisionne souvent des organisations criminelles, générant ou accentuant ainsi dans le monde entier, corruption, déséquilibres économiques et environnementaux, voire influence sur les politiques.

Le Commandant GORIN a énoncé que ce domaine de prévention n'était qu'un des champs d'actions nécessaire, complémentaire entre autres, à celui de l'éducation à la santé.

III. Questions

Répondant à la question d'un participant, le Capitaine DREVET indique que les filières de trafic sont organisées davantage en fonction des types de produits que des disciplines sportives.

Le Capitaine DREVET rappelle par ailleurs le caractère essentiel de la confidentialité. Pour les unités travaillant sur le dopage, le test positif correspond à un point de départ et non à un point d'arrivée : comme pour toute enquête relative aux stupéfiants, le non-respect de la confidentialité risque de nuire à l'efficacité de l'enquête et au démantèlement de la filière.

1. e cause du dopage

L'ère du soupçon généralisé et du mensonge tous azimuts est propice au dopage. On se dope parce qu'on est persuadé que ses adversaires se dopent et n'en tirent que des bénéfices en toute impunité.

2. Une société qui banalise l'aide chimique à la performance

Pilules pour se lever (amphétamines), pilules pour se coucher (somnifères), pilules pour aller danser (ecstasy), pilule pour faire l'amour (viagra) alors pourquoi pas une pilule pour tout donner à l'entraînement ou réussir un bon match. Les sportifs comprennent de plus en plus difficilement qu'on leur interdise ce que l'on autorise à tout le reste de la société.

IV. Les circonstances : Comment est-ce possible ?

1. Les champions sportifs sont « victimes » d'un sentiment d'invulnérabilité

L'idée que des sportifs puissent ne pas être informés des dangers encourus est à exclure : trop d'articles et d'ouvrages de « repentis » sont parus. L'inconscience d'un grand nombre de sportifs est à mettre sur le compte d'un sentiment d'immortalité souvent induit par leur jeune âge, leur richesse et leur célébrité. De plus, le risque d'accident mortel paraît souvent

statistiquement faible et donc assez irréal. Toutefois, un drame comme celui de Marc-Vivien Foé peut contribuer à une prise de conscience générale.

2. Les sportifs sont bien seuls face à leurs pratiques dopantes

Les sportifs sont souvent seuls face au dopage, au passage à l'acte et ensuite face à la peur du contrôle et des effets secondaires. Les parents et les proches des sportifs sont tenus à l'écart et eux-mêmes touchés par l'omerta. S'en remettre aveuglément au médecin apparaît alors comme une manière de se donner bonne conscience, de subir son propre dopage. Seuls pendant le dopage, ils le sont encore plus lorsqu'ils sont contrôlés positifs.

3. L'inévitable escalade : le « toujours plus de dopage » est une fatalité

L'escalade est, en matière de dopage, inévitable car ces pratiques impliquent nécessairement une perte de contact avec la réalité de la part des athlètes. Comme l'admet aujourd'hui Bruno Roussel (ex-directeur sportif de Festina) qui avait entre 1995 et 1998 tenté d'encadrer les pratiques dopantes de ses coureurs, il n'y a pas de moyen de pactiser avec le dopage.

4. Les athlètes n'ont pas réalisé que la nature des produits avait changé

Il ne s'agit plus de surdosages d'amphétamines ou de corticoïdes mais de savants cocktails d'hormones de croissance, d'EPO, de stéroïdes anabolisants et de modificateurs d'humeur, dont les conséquences à moyen terme demeurent inconnues.

5. Y-a-t-il une limite au cynisme des dopeurs ?

La plupart des dopeurs (dirigeants, entraîneurs, médecins) se moquent bien de l'état de santé des sportifs à moyen terme. Seule compte pour eux la compétitivité (et donc la rentabilité) de ces machines-outils qu'ils payent très chers par ailleurs.

6. Le double langage des dirigeants est désastreux

La lutte antidopage est souvent organisée pour être inefficace. Le triomphalisme de certains responsables se félicitant de l'absence de résultats positifs lors de contrôles, (alors même que ce type de constat traduit une lourde défaite de la lutte antidopage), est regrettable. Et ce constat que les calendriers imposés aux sportifs trop chargés, sont incompatibles avec une pratique saine du sport de haut niveau.

V. Conclusions

A tous les soldats de la lutte anti-dopage que vous êtes, j'ai, en conclusion, envie de dire que vous ne remporterez de victoire significative contre le dopage que lorsque tous vos généraux et vos ministres divers auront enfin un langage et des actes claires, lorsqu'ils feront preuve, partout à travers le monde, d'une authentique volonté politique, (et j'insiste sur le mot « authentique » car la moindre ambiguïté chez l'un d'eux ruinera en quelques minutes des années de votre travail sur le terrain), une volonté politique donc non pas d'en finir avec le dopage, oublions cette utopie, mais d'en réduire sensiblement les effets néfastes et la progression.